

Une Audacieuse Enquete au Mexique

En proie aux généraux cruels et rapaces

(A suivre)

Un nombre des prisonniers captés à Parras (Coahuila), se trouvaient un garçon de 15 ans; les autres étaient des hommes. La jeunesse du premier, le capitaine chargé des prisonniers voya par un sentier dans un village, espérant qu'il s'enfuirait; mais le garçon revint lui qu'il n'avait pas trouvé la sonne recherchée.

—Jeune fou, s'écria l'officier, mais seulement vous offrirais-je de vous enfuir.

—Je ne veux pas m'échapper, dit le jeune homme; je veux mourir avec mes camarades.

Il mourut avec eux.

LA TORTURE ET LA MORT

A Guadalajara, je fis une enquête attentive au sujet du meurtre de Gonzales Flores, membre de la Ligue pour la défense de la liberté religieuse et avocat renommé. Mes recherches se poursuivirent auprès des personnages les plus qualifiés et j'acquis la conviction que là comme tous les jours, les constitutionnalistes avaient violé la Constitution chaque fois qu'elle les gênait.

D'abord, il n'existe pas de loi martiale au Mexique, même maintenant; pourtant la police agit comme si elle était en vigueur. On pénétra dans la maison de Flores, le 1er avril à 1 heure de l'après-midi, sans aucun

mandat d'arrêt, sans aucun document judiciaire que ce soit; première violation de la Constitution. La justice fédérale avait été sollicitée d'ordonner un amparo ou habeas corpus, et elle y avait consenti; mais le général Ferreira l'ignorait, ainsi que les autorités militaires.

Le jugement se fit à huit clos. Flores fut, pendant six heures, mis à la torture; à chaque épreuve, les bourreaux le suspendaient une heure par les pouces, torture favorite des constitutionnalistes; mais l'infortuné maintint ses déclarations d'innocence. On le fusilla dans les baraquements militaires, où il avait été emprisonné.

Le même jour, quatre étudiants furent mis à mort avec les mêmes illégalités; le 4 avril, deux autres suivirent à la boucherie, et peu

de jours après, six autres. Les familles ne reçurent pas d'acte de décès, et les corps ne furent pas rendus aux parents éplorés. Pourquoi? Simplement à cause des blessures dénonçant les tortures prolongées qu'avaient subies dans tous leurs membres les corps brisés et déformés.

Dans la seule ville de Guadalajara plus de 12 prisonniers furent tués sans jugement. Les larmes me viennent aux yeux quand je lis les lettres écrites par l'un de ces jeunes gens à sa mère et à sa fiancée la nuit avant sa mort et transmises en contrebande par un soldat.

CALLES MEPRISE LA LOI

Il y eut pourtant un dessin pire que la mort: la déportation aux Islas Maria, baigne qui porte le nom de la Madone mais qui devrait plutôt s'appeler les Iles du

POUR FORTIFIER APRÈS LA MALADIE

FATHER JOHN'S MEDICINE

Diable, car seuls les pires criminels et les plus incorrigibles doivent y être déportés.

Réleguer dans ces îles des prisonniers politiques, c'est violer la loi; cela se fait toutefois couramment. Cette brutale illégalité dans les procédés provoqua un appel à la Cour Suprême de Justice adressé le 16 juin 1927 et signé par le "Ligue de la Liberté" organisation comprenant un groupe de juristes les plus éminents et de citoyens les plus distingués du Mexique.

Le recours dont je possède une copie note une série de faits patents: lo d'Après les articles 14 et 16 de la Constitution, l'inspecteur général de la police n'a pas la compétence constitutionnelle pour juger les personnes et les

condamner à la déportation. 2o L'article 12 interdit l'existence de tribunaux spéciaux, tels que ceux constitués par l'inspecteur général. 3o L'article 19 dit que les prisonniers doivent être entendus dans les trois jours. De même, les articles 20, 21 et 29 de la Constitution prouvent qu'en déportant les prisonniers aux îles Maria, en les détenant à l'inspection générale et en les jugeant, le général Roberto Cruz viola la loi.

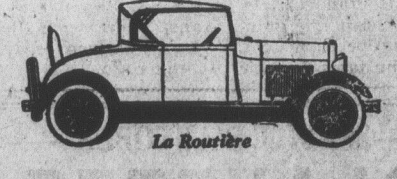
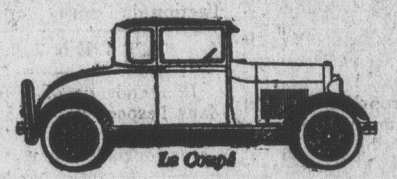
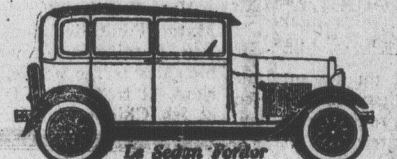
"Notre seul objet, disent les signatures de cet acte, est d'obtenir pour les détenus le bénéfice des garanties que notre institution accorda à tous les prisonniers et même aux plus odieux criminels".

Le NOUVEL AUTO

PRÉSENTANT UNE VOITURE SUPERBE DANS LA CATEGORIE DES AUTO LEGERS

CET auto, entièrement nouveau, dépasse de beaucoup tout ce que l'on est habitué à considérer comme summum de performance pour les autos légères; toute distinction quant aux catégories de prix est effacée par cette création nouvelle; un nouveau haut degré d'accélération, de vitesse, de puissance et de souplesse est atteint. Jusqu'à présent les caractéristiques suivantes n'ont été réunies que dans les autos de haut luxe.

- Vitesse**—plus qu'un mille à la minute.
- Accélération**—de 5 à 25 milles à l'heure en grande vitesse en 3/4 secondes.
- Endurance**—cet auto roulera toute une journée à 50 milles à l'heure sans que le châssis en soit ébranlé ou le moteur fatigué.
- Roulement**—le centre de gravité très bas de cet auto lui permet de bien "tenir" la route à grande vitesse même dans un tournant sans remblai.
- Force**—dans une route de sable profond et mouvant, même si les roues d'avant sont ancrées et immobilisées complètement, l'auto tournera sans effort, dans un rayon restreint de marche d'avant ou d'arrière.
- Freinage efficace**—l'action immédiate des freins aux quatre roues à contrôle double assure un freinage efficace dans les cas d'urgence.
- Contrôle positif de direction**—il suffit de poser la main mollement sur le volant pour maintenir la bonne direction de l'auto dans du sable mouvant ou sur des routes raboteuses. Rayon de virage, 17 pds.
- Economie**—30 milles par gallon de gazoline, au plus haut avantage économique d'opération dans les zones à haute consommation de Ford.
- Apparence**—la carrosserie est de proportion agréable à Ford et est finie avec goût en laque satinée durable en une grande variété de combinaisons de nuances.
- Silencieux**—La vibration de l'engin est presque imperceptible. Le nouveau mécanisme de propulsion est exceptionnellement silencieux. Le ruban anti-cliquet d'épaisseur double, les têtes traitées à l'asphalte et des blocs de bois franc placés entre la carrosserie et le châssis diminuent les bruits causés par la carrosserie.



Moteur—Le nouveau moteur Ford à quatre cylindres développe 40 H. P. à 2200 révolutions par minute. Cette vitesse de révolution est minimale pour une telle force motrice et établit un record tout à fait nouveau en fait de vitesse et d'accélération, de qualité durable et d'économie de fonctionnement dans les autos légères.

Lubrification du moteur—Une combinaison d'huile par pompe, barbotage et par alimentation par gravité lubrifie de façon parfaite toutes les surfaces soumises à la friction sans égard à l'escarpement des routes.

Système de refroidissement—Système combiné de pompe à l'eau et du type Thermocipha Ford, qui assure doublement une radiation plus que suffisante. Le moteur se réchauffe vite sans, cependant, surchauffer.

Système électrique—Le nouveau distributeur conçu par Ford est monté sur la tête du cylindre et assurant une connexion directe aux bougies d'allumage au moyen de fortes bandes en bronze. La bobine simple est protégée par une enveloppe à l'épreuve de l'eau. Le dispositif de refroidissement universel sur le circuit d'allumage est anti-vol. Le puissant moteur de démarrage et le générateur sont aussi de conception Ford.

Embrayage et transmission—Modèles sur le fameux Lincoln, ces unités assurent une facilité de fonctionnement qui n'a pas été rencontrée jusqu'à ce jour dans les autos de prix modiques. L'embrayage à disques multiples à base de 9 plaques et la transmission sont conçus pour faciliter respectivement le changement d'engrenages. La rapidité de mise en marche qui n'est excéllée par aucun auto qui soit fabriqué aujourd'hui, ne constitue qu'un de ses nombreux avantages. Trois vitesses avant et une vitesse arrière. Tous les engrenages sont fabriqués en un alliage d'acier au chrome traité enduitement. Le seul auto léger sur lequel les arbres de la transmission sont montés sur coussinets à billes et à rouleaux.

Essieu d'arrière—L'arbre de l'essieu lui-même se supporte sur un poids pulvérisé le principe aux 1/2 flottant place de poids sur l'enveloppe le l'essieu. Des coussinets à rouleau diminuent la friction aux roues d'arrière. Une commande par tube à torsion et un engrenage conique au spécial ont des caractéristiques additionnelles.

Ressorts—Du genre transversal semi-elliptique. Etant exempts de toute tension occasionnée par le roulement, leur seule fonction est d'amortir les chocs de la route. Le type transversal des ressorts contribue à compléter en grande partie les torsions de chassis, rend plus efficace le freinage aux quatre roues, facilite la direction et réduit les poids en sous-ressorts.

Lubrification du châssis—Système à pression Alenite-Zerk.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Équipement | Châssis |
| Accélérateur par le pied | Freins aux 4 roues—mécaniques internes. Du type à suspension avec distributeur automatique |
| Pneu-bata en une seule pièce | Ressorts—transversaux semi-elliptiques |
| Cornes actionnées par le moteur | Commande—par tube de torsion, engrenages coniques en spirale |
| Vitres pare-soleil | Roues d'arrière—dotées au trois-quart |
| Dispositif de verrouillage des roues | Châssis—entièrement acroché en une seule pièce |
| 4 amortisseurs hydrauliques | Réserveur du combustible à alimentation par gravité |
| Cotisations variées, au choix | Fils d'allumage renforcés dans un tube flexible en acier |
| | Mécanisme de direction—irréversible du type à vis sans fin et à secteur |
| | Phares nickelés, du type gland |
| | 5 roues en une seule pièce à raies en acier |
| | Volant de direction de 17 1/2" |
| | Lubrification du châssis système Alenite-Zerk |
| | Carrosserie et châssis isolés afin d'empêcher le bruit |
| | Empattement 109 1/2 pouces |
| | Rayon de virage—17 pds |
| | Dimensions des pneus—28 x 4.5 pouces |
| | Dégagement—4 1/4 pouces |

Rendement
 60 milles à l'heure
 60 milles à l'heure en dixième vitesse
 Accélération—5 à 25 M. P. H. en 0 1/4 secondes
 30 milles par gallon de gazoline

Votre distributeur local Ford vous renseignera quant aux prix et vous donnera tous les détails—voyez-le



FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO